

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la sécurité civile
et de la gestion des crises

**Avenant n° 1 du 15 avril 2021
à la délégation de gestion du 6 juillet 2018 entre la direction générale de la sécurité civile
et de la gestion des crises et la direction de la maintenance aéronautique**

NOR : INTE2115250X

Vu le code de la défense, notamment les articles R. 3232-15 à R. 3232-21 ;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-728 du 12 août 2013 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;

Vu le décret n° 2018-277 du 18 avril 2018 fixant les attributions de la direction de la maintenance aéronautique ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2013 modifié relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire des ministères de l'intérieur et des outre-mer pris en application de l'article 105 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié organisant l'exercice des attributions de l'ordonnateur principal du ministère de la défense ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2018 modifié portant organisation de la direction de la maintenance aéronautique ;

Vu l'arrêté du 18 juin 2018 portant organisation et attributions de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises ;

Vu la délégation de gestion entre la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et la direction de la maintenance aéronautique du 6 juillet 2018.

Il est convenu ce qui suit :

Conformément à l'article 8 de la délégation de gestion du 6 juillet 2018, les parties décident d'apporter par le présent avenant les modifications suivantes.

Article 1^{er}

La délégation de gestion conclue pour une durée de trois ans à compter de la date de la création de la direction de la maintenance aéronautique (décret n° 2018-277 du 18 avril 2018) est prolongée dans les mêmes termes jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 2

L'annexe A du présent avenant se substitue à l'annexe I « Liste des marchés entrant dans le cadre de la délégation de gestion » de la délégation du 6 juillet 2018.

Article 3

A l'exception de ce qui précède, les droits et obligations demeurent inchangés et ont force de loi entre les parties pendant l'exécution des termes de la délégation.

Article 4

Une copie est adressée au contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère de l'intérieur et au contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère des armées.

Article 5

Le présent avenant est publié aux *Bulletins officiels* des ministères concernés.

Fait le 15 avril 2021.

Le délégant :

*Le préfet, directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,*

A. Thirion

Le délégataire :

*L'ingénieure générale hors classe de l'armement,
directrice de la maintenance aéronautique,*

M. Legrand-Larroche

ANNEXE A

Liste des marchés entrant dans le cadre de la délégation de gestion (à titre indicatif)

N° de marché	Titulaire	Objet	Echéance
20 92 031	ICARE + INEO Défense	MCO des hélicoptères EC145 de l'Etat français	25/01/2028
12 92 013	SAFRAN Helicopter Engines	Support MCO Arriel	30/04/2022
20 92 009	THALES AVS	Soutien simulateur & entraîneur de vol	31/12/2024
16 92 021	Zodiac Aerospace Services Europe	Soutien matériel sécurité / sauvetage	06/07/2021
16 92 045	Collins Aerospace	Soutien des treuils	31/07/2021
15 92 015	LORCA – THALES	Réapprovisionnement en pièces de rechange aéronautiques consommables	31/12/2025
20 92 004	SEMIA	Soutien des outillages de mesures vibrations	03/08/2025
2018-009-2018119	OREXAD	Acquisition outillages, quincaillerie	31/03/2024
19 92 410	LUXOPUS	Soutien phare de recherche SX16	06/09/2021
20 92 024	THALES LAS	MCO et acquisition de DVN/JVN HELIE de pilotage d'avions et d'hélicoptères et des systèmes d'interfaces associés	22/11/2025